



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Redevance

Question écrite n° 37647

Texte de la question

M Bernard Schreiner interroge M le ministre de la culture et de la communication sur les exonérations consenties au sujet de la redevance des postes de television pour un certain nombre de telespectateurs. Il lui en demande le nombre et le montant global financier. Il lui demande aussi s'il ne lui semble pas logique que ces exonérations voulues par l'Etat et correspondant a des objectifs de politique sociale soient assumees completement par les pouvoirs publics et non comme depuis plusieurs annees au detriment de ce qui doit revenir au fonctionnement du service public de l'audiovisuel.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37647

Rubrique : Television

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 951